

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest**

Québec 

Référentiel de compétences des membres de l'équipe de soins

Destiné aux préposées aux bénéficiaires, aux CEPIA, aux
infirmières auxiliaires, aux CEPI, aux infirmières et aux
infirmières cliniciennes

Préparé par la
Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire

Version 1.0

Mai 2018

Table des matières

INTRODUCTION	2
PROFIL DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE SOINS SELON SON EXPÉRIENCE	4
COMPÉTENCES DE LA PRÉPOSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES	6
COMPÉTENCES DE LA CEPIA ET DE L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE	13
COMPÉTENCES DE LA CEPI, L'INFIRMIÈRE ET L'INFIRMIÈRE CLINICIENNE	21
RÉFÉRENCES	29

****La CEPI signifie la candidate à l'exercice de la profession infirmière.*

****La CEPIA signifie la candidate à l'exercice de la profession infirmière auxiliaire.*

****Le féminin est utilisé afin d'alléger le texte.*

Introduction

Ce référentiel de compétences des membres de l'équipe de soins infirmiers est destiné aux préposées aux bénéficiaires (PAB), aux CEPIA, aux infirmières auxiliaires, aux CEPI, aux infirmières et aux infirmières cliniciennes. Le but de ce référentiel est d'apprécier le développement des compétences des membres de l'équipe de soins de l'embauche à son intégration, et ce, tout au long de son parcours professionnel au CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO).

Lors du processus d'embauche, la candidate est évaluée selon ce référentiel à l'aide d'examens écrits et d'entrevues par compétence. Elle est informée des exigences du poste, ainsi que des attentes du CISSS de la Montérégie-Ouest quant à sa pratique.

Lors de son orientation théorique et pratique, la PAB, la CEPIA, l'infirmière auxiliaire, la CEPI, l'infirmière et l'infirmière clinicienne utilisent ce référentiel comme outil d'auto-évaluation et développent leur portfolio d'apprentissages initié à l'accueil du personnel infirmier (CISSSMO, 2017).

Tout au long de sa probation, la PAB, la CEPIA, l'infirmière auxiliaire, la CEPI, l'infirmière et l'infirmière clinicienne sont donc évaluées avec ce même référentiel, et ce, selon son profil de compétences et son expérience.

Puis, au cours de sa carrière, les membres de l'équipe de soins peuvent s'autoévaluer dans une démarche réflexive afin d'identifier ses points forts et ses défis dans sa pratique quotidienne en se basant sur ce référentiel des compétences, ainsi que l'appréciation de la contribution à l'emploi de l'employé (CISSSMO, 2017).

Ce référentiel des compétences permet aussi, en plus d'apprécier le développement des compétences des membres de l'équipe de soins, d'orienter la contribution, de guider et de soutenir l'employé. Il permet aux gestionnaires, en autres, de donner une rétroaction, d'arrimer les perspectives et de cibler les aspirations professionnelles dans le cadre du portfolio d'apprentissages (CISSSMO, 2017).

Ce document est basé sur les prémisses de la philosophie de soins, les valeurs organisationnelles, les responsabilités et les compétences transversales et le répertoire des activités de soins au CISSS de la Montérégie-Ouest. Ce référentiel a été développé par le fruit d'instances consultatives organisées auprès de PAB, d'infirmières auxiliaires, d'infirmières, d'infirmières cliniciennes, de conseillères en soins infirmiers, de conseillères-cadres en soins infirmiers et de gestionnaires. Le format est inspiré du résultat d'une revue des référentiels de compétences proposés par les institutions scolaires, les établissements de santé et les ordres professionnels.

Nous vous invitons donc à parcourir ce référentiel de compétences des membres de l'équipe de soins et d'entamer une démarche réflexive sur vos points forts et vos défis dans votre pratique quotidienne.

Définitions :

Compétence	Une compétence est un « savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situation » (Tardif, 2006). Les membres de l'équipe de soins doivent donc être en mesure d'utiliser son savoir, son savoir-faire et son savoir-être afin de répondre aux besoins des usagers, et ce, dans son continuum de soins au CISSS de la Montérégie-Ouest.
Indicateurs	Les indicateurs sont les manifestations : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être de la compétence et de ce qui doit être observé par les pairs.

Veuillez-vous référer au *Guide de référence – Appréciation de la contribution en emploi des employés – À l'intention des employés* (CISSSMO, 2017) afin de connaître la procédure d'appréciation de la contribution à l'emploi selon le référentiel de compétences.

Profil des membres de l'équipe de soins selon son expérience

Le type de profil des membres de l'équipe de soins est déterminé selon son expérience dans un secteur d'activités. Une même personne peut avoir des profils différents selon le secteur d'activités où elle exerce. De plus, elle peut avoir des profils différents selon la compétence manifestée. À titre d'exemple, une infirmière pourrait être de profil « compétente » dans son jugement clinique, mais « débutante » lorsqu'elle est amenée à s'assurer de la continuité des soins chez un usager qui a son congé. Néanmoins, le profil « compétente » est celui qui est recherché.

De plus, il est important d'avoir une gradation des profils, puisque nous ne pouvons pas avoir les mêmes attentes chez une nouvelle embauche et une employée qui a plusieurs années d'expérience. Les membres de l'équipe de soins doivent être confrontés à plusieurs situations afin de mobiliser et combiner efficacement leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être, et par conséquent, développer leurs compétences cliniques.

Novice (0 à 6 mois)*	Elle a aucune ou peu d'expérience des situations auxquelles elle risque d'être confronté. Elle a toutefois des connaissances du milieu scolaire qui l'outille dans sa pratique. Elle est en mesure de recueillir des données, de faire des liens et d'appliquer le plan de soins. Néanmoins, elle a de la difficulté à organiser et à prioriser les soins prévus au plan de soins ou au plan thérapeutique infirmier (PTI). Elle accorde bien souvent une importance égale. Il est possible d'observer, par conséquent, une lenteur dans les actes puisqu'elle œuvre à s'adapter à la charge de travail. De ce fait, elle peut avoir besoin de support pour s'assurer que les actes qu'elle effectue sont bien adaptés à la situation clinique de l'usager.
Débutante (6 mois à 1-2 ans)*	Elle fait face à suffisamment de situations réelles pour noter les facteurs significatifs qui se reproduisent dans les situations identiques. Elle gagne alors en organisation, en priorisation et en vitesse d'exécution des soins. La débutante peut encore accorder une importance égale à ses actes. Ses habiletés en priorisation demeurent toujours en développement.

Compétente (2-3 ans)*	La compétente commence à percevoir ses actes en termes d'objectifs ou de plans à long terme. Le plan de soins établit une perspective et se fonde sur une analyse consciente, abstraite et analytique du problème. Elle n'a pas encore la rapidité ni la flexibilité de celle performante et experte. Elle est en mesure de maîtriser les choses et d'être capable de faire face aux situations imprévues.
--------------------------	--

(Inspiré de Benner, 2001, Bérubé, Touchette & Brien, 2008 et Bouffard, 2016)

**à titre indicatif seulement*

Compétences de la préposée aux bénéficiaires

Novice	Débutante	Compétente
1- Assurer les soins à l'usager		
<u>Compétences transversales</u> : être organisée, habiletés techniques / professionnelles		
1.1 Connaissances		
1.1.1 Détient les connaissances et les habiletés dans le cadre de sa pratique et son contexte de soins.		
1.1.2 Connaît et utilise les outils technologiques et matériels (ex. : lève-personne) dans sa pratique.		
1.1.3 Consulte les outils informatiques en place au besoin (intranet, portail, etc.).		
1.2 Démarche		
1.2.1 Répond aux besoins de l'usager dans un délai raisonnable.		
1.2.2 Soutient et prodigue des soins sécuritaires relatifs à l'alimentation, l'hydratation, l'hygiène, l'élimination et la mobilité chez l'usager.		
1.2.3 Collabore à la réalisation du plan de soins et applique les directives infirmières au PTI.		
1.2.4 Priorise les interventions selon la condition clinique de l'usager et du contexte de soins.		
1.2.5 Organise les soins prévus au plan de soins ou au PTI.		
1.2.6 Exerce une surveillance clinique de l'usager, de ses manifestations anormales et en avise l'infirmière auxiliaire ou l'infirmière.		

Novice	Débutante	Compétente
2-Agir avec humanisme Valeurs organisationnelles : bienveillance, collaboration et cohérence (CISSSMO, 2017) Compétence transversale : orientation vers la clientèle (CISSSMO, 2017)		
2.1 Cohérence		
2.1.1 Considère les besoins de l'utilisateur dans sa globalité et croit en son potentiel.		
2.1.2 Crée un partenariat avec l'utilisateur et ses proches aidants et les implique dans le soin.		
2.1.3 Respecte ses droits, fait preuve de considération et exerce un rôle d' <i>advocacy</i> auprès de l'utilisateur.		
2.2 Bienveillance		
2.2.1 Respecte l'utilisateur, ses choix sans jugement, ses croyances, sa dignité, son rythme et son autonomie.		
2.2.2 Fait preuve d'écoute active.		
2.2.3 Agit avec bienveillance dans ses gestes et ses propos.		
2.2.4 Fait preuve d'empathie.		
2.3 Collaboration		
2.3.1 Crée une relation d'aide par son écoute et son ouverture.		

Novice	Débutante	Compétente
3-Assurer la continuité de soins Compétence transversale : communication interpersonnelle (CISSSMO, 2017)		
3.1 Communication		
3.1.1 Fait preuve d'écoute et communique les informations pertinentes et selon l'évolution de l'utilisateur tout au long de son continuum de soins : à l'infirmière auxiliaire, à l'infirmière, dans son équipe, entre quarts de travail et des autres professionnels de la santé.		
3.1.2 Inscrit les informations aux formulaires qui le concernent (ex. : décompte des selles, surveillance continue, mesure de contrôle, etc.).		
3.2 Interdisciplinarité		
3.2.1 Collabore et participe aux activités entourant le cheminement des usagers : les examens, les interventions et les transferts, etc.		

Novice	Débutante	Compétente
4-Agir avec professionnalisme Valeur organisationnelle : engagement (CISSSMO, 2017) Responsabilités organisationnelles : civilité, code d'éthique et sécurité (CISSSMO, 2017) Compétence transversale : autonomie (CISSSMO, 2017)		
4.1 Attitude		
4.1.1 Fait preuve de respect, d'ouverture, de civisme (gestion de soi) et d'éthique.		
4.1.2 Est consciencieux, démontre un souci de la qualité et respecte les normes.		
4.1.3 A la capacité de se remettre en question et de réfléchir sur sa pratique, reconnaît ses forces et ses limites, accepte les commentaires et directives et fait les corrections nécessaires.		
4.1.4 Fait preuve d'assiduité et de ponctualité.		
4.1.5 Respecte le code vestimentaire : tenue appropriée.		
4.1.6 N'utilise pas son téléphone cellulaire à des fins personnelles lors des heures de travail.		
4.1.7 Vouvoie l'usager et tient des propos appropriés.		
4.2 Responsabilités		
4.2.1 Respecte et agit selon les valeurs, les responsabilités, les procédures, les politiques de l'établissement et le code d'éthique.		
4.2.2 Reconnaît et déclare ses erreurs et omissions, documente selon les outils standardisés (SISSS) et s'assure d'améliorer sa pratique s'il y a lieu.		
4.2.3 Porte sa carte d'identité.		

Novice	Débutante	Compétente
5-Collaborer dans des équipes professionnelles.		
5.1 Communication		
5.1.1 Communique de façon respectueuse, faire preuve d'ouverture et écoute pour comprendre.		
5.1.2 Transmet les informations pertinentes de façon claire et précise au moment opportun : à l'utilisateur et à l'infirmière auxiliaire ou à l'infirmière.		
5.2 Champ d'exercice		
5.2.1 Connaît son rôle et ses responsabilités et respecte son champ de pratique.		
5.2.2 Connaît ses forces et ses limites.		
5.2.3 Reconnaît l'expertise de ses collègues.		
5.3 Partage interdisciplinaire		
5.3.1 Consulte les divers professionnels de la santé et assure sa collaboration.		
5.3.2 Partage son point de vue et propose des alternatives (participe activement).		
5.3.3 Contribue à établir des objectifs communs en mettant l'utilisateur au centre des interventions et en adoptant une approche collaborative.		

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
6-Exercer un leadership clinique		
<u>Valeur organisationnelle</u> : audace (CISSSMO, 2017)		
<u>Compétence transversale</u> : savoir s'adapter (CISSSMO, 2017)		
6.1 Pouvoir d'influence		
6.1.1 Démonstre une attitude positive et mobilisatrice.		
6.1.2 Écoute, valide les besoins et fait preuve d'ouverture envers les membres de son équipe.		
6.1.3 Apporte des suggestions audacieuses et innovatrices dans une perspective d'amélioration continue.		
6.1.4 Planifie, organise les soins selon les priorités et l'emploi du temps.		
6.2 Modèle de rôle		
6.2.1 Assume son rôle et prend sa place.		
6.2.2 Est autonome et responsable.		
6.2.3 Intègre les meilleures pratiques de soins.		
6.2.4 Partage ses connaissances auprès de ses pairs.		
6.2.5 Est reconnue par ses pairs.		

Novice	Débutante	Compétente
7- Assurer son développement professionnel et soutenir le développement des compétences de ses collègues		
Compétence transversale : habiletés techniques / professionnelles		
7.1 Développement professionnel		
7.1.1 Faire preuve de curiosité et de rigueur.		
7.1.2 S'assure du maintien et du développement de ses compétences tout au long de sa carrière par sa participation aux séances d'information, aux divers comités, aux formations continues offertes et aux programmes en place.		
7.1.3 Identifie ses personnes ressources et les sollicite au besoin.		
7.2 Soutien à ses collègues		
7.2.1 Demeure disponible, prend le temps d'entraider et reste engagée.		
7.2.2 Fait preuve de patience et de bienveillance.		
7.2.3 Respecte les différences intergénérationnelles et les méthodes d'apprentissage de chacun.		
7.2.4 Collabore à l'accueil et l'intégration du personnel nouvellement embauché et des stagiaires.		
7.2.5 Partage ses connaissances, soutient et accompagne ses collègues dans le développement de leurs compétences.		

Novice	Débutante	Compétente
8- Promouvoir la santé et maintenir l'autonomie		
8.1 Usager et proches		
8.1.1 Informe sur les mesures de contrôle et sur les bonnes habitudes de vie, telles que le lavage des mains au besoin.		
8.1.2 Collabore avec les membres de l'équipe de soins et contribue aux soins découlant de différents programmes, tels que la prévention des chutes, la prévention et le contrôle des infections et l'approche adaptée à la personne âgée et applique des interventions préventives dans sa pratique.		
8.1.3 Connaît et applique les mesures de prévention et contrôle des infections (hygiène des mains, équipements de protection individuelle, affichettes, etc.).		
8.1.4 Connaît et applique les mesures de gestion des risques afin d'offrir une prestation de soins de qualité et sécuritaire (normes établies, PDSB, matériels fonctionnels, environnement physique tel que l'accessibilité à la cloche d'appel, etc.).		
8.1.5 Connaît et applique de façon sécuritaire les mesures de contrôle déterminées par un professionnel habilité et effectue la surveillance.		
8.2 Milieu de travail		
8.2.1 Participe à une belle ambiance de travail.		
8.2.2 Collabore à la PCI par l'hygiène des mains, le port d'équipements de protection individuelle et le respect des mesures d'isolement.		
8.2.3 Collabore au maintien d'un environnement sécuritaire en identifiant, en déclarant et en intervenant auprès de situations dangereuses ou potentiellement dangereuses.		

Compétences de la CEPIA et l'infirmière auxiliaire

Novice (CEPIA)	Débutante	Compétente
1- Assurer les soins à l'utilisateur		
<u>Compétences transversales</u> : rigueur, capacité d'analyse, résolution de problèmes, être organisée, habiletés techniques / professionnelles		
1.1 Connaissances		
1.1.1 Détient les connaissances (physiopathologie, épreuves diagnostiques, interventions, etc.) dans le cadre de sa pratique et son contexte de soins.		
1.1.2 Connaît la pharmacologie et applique les principes d'administration sécuritaire des médicaments (double identification, double vérification indépendante, « 7 Bons », etc.).		
1.1.3 Connaît et utilise les outils cliniques standardisés (PQRSTU, échelle de Braden, signe AÎNÉES, etc.), technologiques et informatiques (Hélios, <i>Softlab</i> , glucomètres, etc.) dans sa pratique.		
1.1.4 Connaît et utilise les techniques de soins.		
1.1.5 Consulte les outils en place au besoin (intranet, portail, méthodes de soins, etc.).		
1.2 Démarche de soins		
1.2.1 Recueille l'ensemble des données objectives et subjectives pertinentes à la situation de l'utilisateur par différentes sources disponibles (usager-proches, documentation, résultats aux épreuves diagnostiques, consultations d'autres professionnels de la santé, etc.).		
1.2.2 Contribue à l'évaluation de la condition mentale et physique de l'utilisateur selon ses particularités.		
1.2.3 Contribue à l'analyse des données recueillies.		
1.2.4 Contribue à l'élaboration et l'ajustement du plan thérapeutique infirmier (PTI).		
1.2.5 Collabore à la réalisation du plan de soins en appliquant les directives infirmières au PTI.		
1.2.6 Priorise les interventions selon la condition clinique de l'utilisateur.		
1.2.7 Contribue à l'organisation des soins et des traitements prévus au plan de soins ou au PTI.		
1.2.8 Prodigue des soins appropriés, sécuritaires et en temps opportun.		
1.2.9 Fait le suivi auprès de l'utilisateur des résultats escomptés des soins et des traitements.		
1.2.10 Exerce une surveillance clinique de l'utilisateur des effets secondaires et des manifestations anormales.		
1.2.11 Décèle les signes de détérioration ou de complications, détermine le niveau de gravité, intervient adéquatement en situation d'urgence et en avise l'infirmière responsable.		

Novice (CEPIA)	Débutante	Compétente
2-Agir avec humanisme Valeurs organisationnelles : bienveillance, collaboration et cohérence (CISSSMO, 2017) Compétence transversale : orientation vers la clientèle (CISSSMO, 2017)		
2.1 Cohérence		
2.1.1 Considère les besoins de l'utilisateur dans sa globalité et croit en son potentiel.		
2.1.2 Crée un partenariat avec l'utilisateur et ses proches aidants et les implique dans le soin.		
2.1.3 Respecte ses droits, fait preuve de considération et défend les intérêts de l'utilisateur.		
2.2 Bienveillance		
2.2.1 Respecte l'utilisateur, ses choix sans jugement, ses croyances, sa dignité, son rythme et son autonomie.		
2.2.2 Fait preuve d'écoute active.		
2.2.3 Agit avec bienveillance dans ses gestes et ses propos.		
2.2.4 Fait preuve d'empathie.		
2.3 Collaboration		
2.3.1 Crée une relation d'aide par son écoute et son ouverture envers les usagers, mais aussi ses collègues.		

Novice (CEPIA)	Débutante	Compétente
3-Assurer la continuité de soins		
<u>Compétence transversale</u> : communication interpersonnelle (CISSMO, 2017)		
3.1 Communication		
3.1.1 Fait preuve d'écoute et communique les informations pertinentes et selon l'évolution de l'utilisateur tout au long de son continuum de soins : à l'infirmière, dans son équipe, auprès des quarts de travail et des autres professionnels de la santé.		
3.1.2 Consigne au dossier de l'utilisateur les données pertinentes selon son évolution et ses observations et en respectant les normes de documentation.		
3.1.3 Contribue à la mise à jour des outils cliniques et des documents d'encadrement : collecte de données, plan de soins, PTI, etc.		
3.1.4 Utilise et complète les outils informatisés dans le cadre de sa pratique selon son contexte de soins.		
3.2 Interdisciplinarité et intradisciplinarité		
3.3.1 Connaît son rôle, ses responsabilités, son champ de pratiques et ses activités permises, ainsi que l'expertise au sein de l'équipe de soins et des autres services.		
3.3.2 Contribue à la mise à jour des outils de suivi des usagers, tels que le plan des interventions interdisciplinaires (PII) et la DSIE.		
3.3.3 Collabore et participe aux activités entourant le cheminement des usagers : les examens, les interventions et les transferts, etc.		

Novice (CEPIA)	Débutante	Compétente
4-Agir avec professionnalisme <u>Valeur organisationnelle</u> : engagement (CISSSMO, 2017) <u>Responsabilités organisationnelles</u> : civilité, code d'éthique et sécurité (CISSSMO, 2017) <u>Compétence transversale</u> : autonomie (CISSSMO, 2017)		
4.1 Attitude		
4.1.1 Fait preuve de respect, d'ouverture, de civisme (gestion de soi) et d'éthique.		
4.1.2 Est consciencieux, démontre un souci de la qualité et respecte les normes.		
4.1.3 A la capacité de se remettre en question et de réfléchir sur sa pratique, reconnaît ses forces et ses limites, accepte les commentaires et directives et fait les corrections nécessaires.		
4.1.4 Fait preuve d'assiduité et de ponctualité.		
4.1.5 Respecte le code vestimentaire : tenue appropriée.		
4.1.6 N'utilise pas son téléphone cellulaire à des fins personnelles lors des heures de travail.		
4.1.7 Vouvoie la clientèle et tient des propos appropriés.		
4.2 Responsabilités et imputabilité		
4.2.1 Respecte et agit selon les valeurs, les responsabilités, les procédures, les règles, les politiques de l'établissement, les codes d'éthique et déontologique.		
4.2.2 Reconnaît et déclare ses erreurs et omissions, documente selon les outils standardisés (SISSS) et s'assure d'améliorer sa pratique s'il y a lieu.		
4.2.3 Porte sa carte d'identité.		

Novice (CEPIA)	Débutante	Compétente
5-Collaborer dans des équipes professionnelles		
5.1 Communication		
5.1.1 Communique de façon respectueuse, fait preuve d'ouverture et écoute pour comprendre.		
5.1.2 Transmet les informations pertinentes de façon claire et précise au moment opportun : à l'utilisateur, au PAB et à l'infirmière.		
5.1.3 Partage ses connaissances.		
5.2 Champ d'exercice		
5.2.1 Connaît son rôle et ses responsabilités et respecte son champ de pratique et ses activités permises.		
5.2.2 Connaît ses forces et ses limites.		
5.2.3 Reconnaît l'expertise de ses collègues.		
5.3 Partage interdisciplinaire et intradisciplinaire		
5.3.1 Consulte les divers professionnels de la santé et assure sa collaboration.		
5.3.2 Partage son point de vue et propose des alternatives (participe activement).		
5.3.3 Contribue à établir des objectifs communs en mettant l'utilisateur au centre des interventions et en adoptant une approche collaborative.		

Novice (CEPIA)	Débutante	Compétente
6-Exercer un leadership clinique Valeur organisationnelle : audace (CISSSMO, 2017) Compétence transversale : savoir s'adapter (CISSSMO, 2017)		
6.1 Pouvoir d'influence		
6.1.1 A une attitude positive et mobilisatrice.		
6.1.2 Écoute, valide les besoins et fait preuve d'ouverture envers les membres de son équipe.		
6.1.3 Apporte des suggestions audacieuses et innovatrices dans une perspective d'amélioration continue.		
6.1.4 Planifie, organise les soins selon les priorités et l'emploi du temps.		
6.2 Modèle de rôle		
6.2.1 Assume son rôle.		
6.2.2 Est autonome et responsable.		
6.2.3 Intègre les meilleures pratiques de soins.		
6.2.4 Partage ses connaissances auprès de ses pairs.		
6.2.5 Est reconnue par ses pairs.		

Novice (CEPIA)	Débutante	Compétente
7-Assurer son développement professionnel et soutenir le développement des compétences de ses collègues		
<u>Compétence transversale : habiletés techniques / professionnelles</u>		
7.1 Développement professionnel		
7.1.1 Faire preuve de curiosité intellectuelle et de rigueur scientifique.		
7.1.2 S'assure du maintien et du développement de ses compétences tout au long de sa carrière par sa participation aux séances d'information, aux divers comités, aux formations continues offertes et aux programmes en place, tels que l'intégration et le préceptorat.		
7.1.3 Identifie ses personnes ressources et les sollicite au besoin.		
7.2 Soutien à ses collègues		
7.2.1 Demeure disponible, prend le temps d'entraider et reste engagée.		
7.2.2 Fait preuve de patience et de bienveillance.		
7.2.3 Respecte les différences intergénérationnelles et les méthodes d'apprentissage de chacun.		
7.2.4 Collabore à l'accueil et l'intégration du personnel nouvellement embauché et des stagiaires.		
7.2.5 Partage ses connaissances, soutient et accompagne ses collègues dans le développement de leurs compétences.		

Novice (CEPIA)	Débutante	Compétente
8-Promouvoir la santé et maintenir l'autonomie		
8.1 Usager et proches		
8.1.1 Connaît les différents programmes, tels que la prévention des chutes, la prévention et le contrôle des infections et l'approche adaptée à la personne âgée et applique des interventions préventives dans sa pratique.		
8.1.2 Connaît et applique les mesures de prévention et contrôle des infections (hygiène des mains, équipements de protection individuelle, affichettes, etc.).		
8.1.3 Connaît et applique les mesures de gestion des risques afin d'offrir une prestation de soins de qualité et sécuritaire (normes établies, PDSB, matériels fonctionnels, environnement physique, tels que l'accessibilité à la cloche d'appel, etc.).		
8.1.4 Contribue à l'évaluation et comprend le besoin d'enseignement.		
8.1.5 Contribue à l'évaluation des connaissances antérieures et des limites d'apprentissage.		
8.1.6 Collabore, en temps opportun, à l'enseignement complet et adapté (vulgariser ou simplifier) à l'usager et aux proches.		
8.1.7 Renseigne sur les facteurs de risques sur la santé et les bonnes habitudes de vie, telles que le lavage des mains.		
8.1.8 Accompagne l'usager et ses proches dans l'intégration de nouveaux apprentissages en faisant la promotion ou le maintien de l'autonomie et en référant à des ressources.		
8.1.9 Valide la compréhension de l'enseignement.		
8.2 Milieu de travail		
8.2.1 Participe à une belle ambiance de travail.		
8.2.2 Collabore à la PCI par l'hygiène des mains, le port d'équipements de protection individuelle et le respect des mesures d'isolement.		
8.2.3 Collabore au maintien d'un environnement sécuritaire en identifiant, en déclarant et en intervenant auprès de situations dangereuses ou potentiellement dangereuses.		

Compétences de la CEPI, l'infirmière et l'infirmière clinicienne

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
1-Exercer un jugement clinique <u>Compétences transversales</u> : rigueur, capacité d'analyse, résolution de problèmes, être organisée, habiletés techniques / professionnelles		
1.1 Rigueur scientifique		
1.1.1 Détient les connaissances (physiopathologie, épreuves diagnostiques, interventions, etc.) dans le cadre de sa pratique et son contexte de soins.		
1.1.2 Connaît la démarche de soins (collecte de données, analyse, constats, interventions et directives, suivi et surveillance) et l'applique dans son raisonnement clinique.		
1.1.3 Connaît la pharmacologie et applique les principes d'administration sécuritaire des médicaments (double identification, double vérification indépendante, « 7 Bons », etc.).		
1.1.4 Connaît et utilise les outils d'évaluation standardisés (PQRSTU, échelle de Braden, signe AÎNÉES, etc.), technologiques et informatiques (Hélios, <i>Softlab</i> , glucomètres, etc.) dans sa pratique.		
1.1.5 Connaît et utilise les techniques de soins.		
1.1.6 Consulte les outils en place au besoin (intranet, portail, méthodes de soins, etc).		
1.2 Raisonnement clinique		
1.2.1 Recueille l'ensemble des données objectives et subjectives pertinentes à la situation de l'utilisateur par différentes sources disponibles (utilisateur-proches, documentation, résultats aux épreuves diagnostiques, consultations d'autres professionnels de la santé, etc.).		
1.2.2 Évalue la condition mentale et physique de l'utilisateur selon ses particularités.		
1.2.3 Effectue l'examen clinique de l'utilisateur (inspection, auscultation, palpation et percussion).		
1.2.4 Fait des liens entre la condition clinique de l'utilisateur, ses facteurs de risque, la physiopathologie, les résultats aux épreuves diagnostiques et les traitements.		
1.2.5 Émet des hypothèses infirmières suite à l'analyse et l'interprétation des données recueillies et note ses constats dans le plan thérapeutique infirmier (PTI).		
1.2.6 Détermine les directives infirmières dans le PTI et ajuste, au besoin, selon l'évolution clinique de l'utilisateur.		

1.2.7 Priorise les interventions selon la condition clinique de l'utilisateur.
1.2.8 Organise et coordonne les soins et les traitements prévus au plan de soins ou au PTI.
1.2.9 Prodigue des soins appropriés, sécuritaires et en temps opportun.
1.2.10 Fait le suivi auprès de l'utilisateur des résultats escomptés des soins et des traitements.
1.2.11 Exerce une surveillance clinique de l'utilisateur des effets secondaires et des manifestations anormales.
1.2.12 Décèle les signes de détérioration ou de complications, détermine le niveau de gravité et intervient adéquatement en situation d'urgence.
1.2.13 Planifie, dès l'admission, le congé, et ce, dans une perspective de continuum de soins.

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
2-Agir avec humanisme Valeurs organisationnelles : bienveillance, collaboration et cohérence (CISSSMO, 2017) Compétence transversale : orientation vers la clientèle (CISSSMO, 2017)		
2.1 Cohérence		
2.1.1 Considère les besoins de l'utilisateur dans sa globalité et croit en son potentiel.		
2.1.2 Crée un partenariat avec l'utilisateur et ses proches aidants et les implique dans le soin.		
2.1.3 Respecte ses droits, fait preuve de considération et exerce un rôle d' <i>advocacy</i> auprès de l'utilisateur.		
2.2 Bienveillance		
2.2.1 Respecte l'utilisateur, ses choix sans jugement, ses croyances, sa dignité, son rythme et son autonomie.		
2.2.2 Fait preuve d'écoute active.		
2.2.3 Agit avec bienveillance dans ses gestes et ses propos.		
2.2.4 Fait preuve d'empathie.		
2.3 Collaboration		
2.3.1 Crée une relation d'aide par son écoute et son ouverture envers les usagers, mais aussi, ses collègues.		

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
3-Assurer la continuité de soins		
<u>Compétence transversale</u> : communication interpersonnelle (CISSSMO, 2017)		
3.1 Communication		
3.1.1 Fait preuve d'écoute et communique les informations pertinentes et selon l'évolution de l'usager tout au long de son continuum de soins : dans son équipe, inter quarts de travail et des autres professionnels de la santé.		
3.1.2 Consigne au dossier de l'usager les données pertinentes selon son évolution et en respectant les normes de documentation.		
3.1.3 Complète et met à jour les outils cliniques et les documents d'encadrement : collecte de données, plan de soins, PTI, etc.		
3.1.4 Utilise et complète les outils informatisés dans le cadre de sa pratique selon son contexte de soins.		
3.2 Coordination		
3.2.1 Consulte et utilise les données retrouvées dans les différents outils cliniques, tels que le Dossier Santé Québec (DSQ) et le bilan comparatif des médicaments lors de l'admission d'un usager.		
3.2.2 Collabore, participe et coordonne les activités entourant le cheminement des usagers : les examens, les interventions et les transferts, etc.		
3.2.3 Assure la transmission aux différents points de transition : rapports inter quarts, inter services et inter établissements.		
3.2.4 Planifie le congé de l'usager en partenariat avec ses proches et le réseau et le réfère au besoin aux ressources appropriées, telles que le médecin de famille et les groupes de soutien.		
3.3 Interdisciplinarité et intradisciplinarité		
3.3.1 Connaît son rôle, ses responsabilités, l'expertise de chacun, des autres services et du réseau.		
3.3.2 Collabore, complète et met à jour les outils de suivi des usagers tels que le plan d'interventions interdisciplinaires (PII) ou le plan de soins interdisciplinaires (PSI) et la DSIE.		

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
4-Agir avec professionnalisme <u>Valeur organisationnelle</u> : engagement (CISSSMO, 2017) <u>Responsabilités organisationnelles</u> : civilité, code d'éthique et sécurité (CISSSMO, 2017) <u>Compétence transversale</u> : autonomie (CISSSMO, 2017)		
4.1 Attitude		
4.1.1 Fait preuve de respect, d'ouverture, de civisme (gestion de soi) et d'éthique.		
4.1.2 Est consciencieux, démontre un souci de la qualité et respecte les normes.		
4.1.3 A la capacité de se remettre en question et de réfléchir sur sa pratique, reconnaît ses forces et ses limites, accepte les commentaires et directives et fait les corrections nécessaires.		
4.1.4 Fait preuve d'assiduité et de ponctualité.		
4.1.5 Respecte le code vestimentaire : tenue appropriée.		
4.1.6 N'utilise pas son téléphone cellulaire à des fins personnelles lors des heures de travail.		
4.1.7 Vouvoie l'usager et tient des propos appropriés.		
4.2 Responsabilités et imputabilité		
4.2.1 Respecte et agit selon les valeurs, les responsabilités, les procédures, les règles, les politiques de l'établissement, les codes d'éthique et déontologique.		
4.2.2 Reconnaît et déclare ses erreurs et omissions, documente selon les outils standardisés (SISSS), divulgue et s'assure d'améliorer sa pratique s'il y a lieu.		
4.2.3 Porte sa carte d'identité.		

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
5-Collaborer dans des équipes professionnelles.		
5.1 Communication		
5.1.1 Communique de façon respectueuse, fait preuve d'ouverture et écoute pour comprendre.		
5.1.2 Transmet les informations pertinentes de l'usager de façon claire et précise au moment opportun.		
5.1.3 Partage ses connaissances.		
5.2 Champ d'exercice		
5.2.1 Connaît son rôle et ses responsabilités et respecte son champ de pratique.		
5.2.2 Connaît ses forces et ses limites.		
5.2.3 Reconnaît l'expertise de ses collègues.		
5.3 Partage interdisciplinaire et intradisciplinaire		
5.3.1 Consulte les divers professionnels de la santé.		
5.3.2 Partage son point de vue et propose des alternatives (participe activement).		
5.3.3 Établit des objectifs communs en mettant l'usager au centre des interventions et en adoptant une approche collaborative.		

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
6-Exercer un leadership clinique Valeur organisationnelle : audace (CISSSMO, 2017) Compétence transversale : savoir s'adapter (CISSSMO, 2017)		
6.1 Pouvoir d'influence		
6.1.1 A une attitude positive et mobilisatrice.		
6.1.2 Écoute, valide les besoins et fait preuve d'ouverture envers les membres de son équipe.		
6.1.3 Prend des décisions audacieuses et innovatrices dans une perspective d'amélioration continue.		
6.1.4 Planifie, organise les soins selon les priorités et l'emploi du temps et coordonne la continuité des soins.		
6.1.5 Concerte et accompagne son équipe.		
6.1.6 Demeure transparent dans le processus décisionnel.		
6.2 Modèle de rôle		
6.2.1 Assume son rôle et prend sa place.		
6.2.2 Est autonome et responsable.		
6.2.3 Est engagée.		
6.2.4 Partage ses connaissances auprès de ses pairs.		
6.2.5 Est reconnue par ses pairs.		

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
7-Assurer son développement professionnel et soutenir le développement des compétences de ses collègues		
<u>Compétence transversale : habiletés techniques / professionnelles</u>		
7.1 Développement professionnel		
7.1.1 Fait preuve de curiosité intellectuelle et de rigueur scientifique.		
7.1.2 S'assure du maintien et du développement de ses compétences tout au long de sa carrière par sa participation aux séances d'information, aux divers comités, aux formations continues offertes et aux programmes en place, tels que l'intégration et le préceptorat.		
7.1.3 Identifie ses personnes ressources et les sollicite au besoin.		
7.2 Soutien à ses collègues		
7.2.1 Demeure disponible, prend le temps d'entraider et reste engagée.		
7.2.2 Fait preuve de patience et de bienveillance.		
7.2.3 Respecte les différences intergénérationnelles et les méthodes d'apprentissage de chacun.		
7.2.4 Collabore à l'accueil et l'intégration du personnel nouvellement embauché et des stagiaires.		
7.2.5 S'assure de l'appropriation du rôle de chacun des membres de son équipe.		
7.2.6 Partage ses connaissances, soutient et accompagne ses collègues dans le développement de leurs compétences.		

Novice (CEPI)	Débutante	Compétente
8- Promouvoir la santé et maintenir l'autonomie		
8.1 Usager et proches		
8.1.1 Connaît les différents programmes, tels que la prévention des chutes, la prévention et le contrôle des infections et l'approche adaptée à la personne âgée et applique des interventions préventives dans sa pratique.		
8.1.2 Connaît et applique les mesures de prévention et contrôle des infections (hygiène des mains, équipements de protection individuelle, affichettes, etc.).		
8.1.3 Connaît et applique les mesures de gestion des risques afin d'offrir une prestation de soins de qualité et sécuritaire (normes établies, PDSB, matériels fonctionnels, environnement physique, tels que l'accessibilité à la cloche d'appel, etc.).		
8.1.4 Évalue et comprend le besoin d'enseignement.		
8.1.5 Évalue les connaissances antérieures et les limites d'apprentissages.		
8.1.6 Assure, en temps opportun, un enseignement complet et adapté (vulgariser ou simplifier) à l'usager et aux proches.		
8.1.7 Renseigne sur les facteurs de risques sur la santé et les bonnes habitudes de vie telles que le lavage des mains.		
8.1.8 Accompagne l'usager et ses proches dans l'intégration de nouveaux apprentissages en faisant la promotion ou le maintien de l'autonomie et en référant à des ressources.		
8.1.9 Valider la compréhension de l'enseignement.		
8.2 Milieu de travail		
8.2.1 Participe à une belle ambiance de travail.		
8.2.2 Collabore à la PCI par l'hygiène des mains, le port d'équipements de protection individuelle et le respect des mesures d'isolement.		
8.2.3 Collabore au maintien d'un environnement sécuritaire en identifiant, en déclarant et en intervenant auprès de situations dangereuses ou potentiellement dangereuses.		

Références

Benner, P. (2001). *Form Novice to expert – Excellence and Power in Clinical Nursing Practice (Commemorative Edition)*. New Jersey : Prentice Hall Health.

Bérubé, M., Touchette, S. & Brien, L.-A. (Juillet/Août 2008). Préparation optimale. *Perspectives infirmières*. Montréal : OIIQ.

Bouffard, M.-E. (2016). *Niveaux de compétences selon Benner*. Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de Laval (CISSS de Laval).

Centre Intégré de Santé et Services Sociaux de la Montérégie-Centre (CISSSMC). (août 2017). *Outil d'appréciation des compétences de l'infirmière*.

Centre Intégré de Santé et Services Sociaux de la Montérégie-Centre (CISSSMC). (août 2017). *Outil d'appréciation des compétences du préposé aux bénéficiaires*.

Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO). (juin 2017). *Guide de référence – Appréciation de la contribution en emploi des employés – À l'intention des employés*.

Direction des soins infirmiers et des programmes de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME). (Avril 2017). *Cahier d'appréciation des compétences en période de probation – Infirmière et CEPI*. Montérégie-Est : CISSSME.

Direction des soins infirmiers du Centre Hospitalier Universitaire de Montréal (CHUM). (Février 2017). *Profil des compétences cliniques CEPI – Infirmière – Infirmière clinicienne*. Montréal : CHUM.

Direction des soins infirmiers du Centre Hospitalier Universitaire Sainte-Justine (CHUSJ). (2014). *Outil de développement professionnel – Infirmière volet clinique*. Montréal : CHUSJ.

Direction des soins infirmiers du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke (CHUS). (2017). *Référentiel de compétences infirmière – Infirmière auxiliaire – Préposée aux bénéficiaires*. Sherbrooke : CHUS.

Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal (UdM). (Juin 2015). *Référentiel de compétences – Baccalauréat en sciences infirmières (2^{ième} édition)*. Montréal : UdM.

Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal (UdM). (Septembre 2010). *Référentiel de compétences – Baccalauréat en sciences infirmières*. Montréal : UdM.

Faculté des sciences infirmière de l'Université de Sherbrooke (UdS). (Mars 2017). *Baccalauréat en sciences infirmières – Cible de formation*. Sherbrooke : UdS.

Ordre des Infirmières et Infirmiers Auxiliaires du Québec (OIIAQ). (2003). *Indicateurs de la compétence de l'infirmière et l'infirmier auxiliaire*. Québec : OIIAQ.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (2009). *Mosaïque des compétences cliniques de l'infirmière- compétences initiales*, Montréal, OIIQ.

Tardif, (J). (2006). *L'évaluation des compétences – Documenter le parcours du développement*. Montréal : Chenelière Éducation.